



**HAL**  
open science

# L'Égypte entre contraintes nationales et tensions régionales, ou comment les BRICs s'insèrent dans les rapports entre libéralisme économique et réformisme autoritaire

Stéphane Valter

► **To cite this version:**

Stéphane Valter. L'Égypte entre contraintes nationales et tensions régionales, ou comment les BRICs s'insèrent dans les rapports entre libéralisme économique et réformisme autoritaire. 2017. halshs-01576213

**HAL Id: halshs-01576213**

**<https://shs.hal.science/halshs-01576213v1>**

Preprint submitted on 22 Aug 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'Égypte entre contraintes nationales et tensions régionales**

Stéphane Valter

N°132 | août 2017

Ce papier cherche à faire le point sur la situation de l'Égypte comme pays à statut intermédiaire et à influence régionale ayant tissé de nombreux liens avec quelques BRICs afin de s'émanciper de la tutelle nord-américaine et de faire contrepoids à l'aide financière – conditionnée – de l'Arabie saoudite. L'hypothèse est que ce sont essentiellement les paramètres nationaux (sociaux, économiques et sécuritaires) qui déterminent les alignements extérieurs. Le contexte international volatile est un élément supplémentaire influant sur les choix du gouvernement égyptien : tensions croissantes entre Washington et Moscou, volonté chinoise d'affirmation régionale, incertitudes de l'Union européenne. Tous ces éléments obligent le gouvernement égyptien à naviguer entre différents partenariats, selon les contraintes du moment, pour les achats d'armes et le choix des investisseurs.

**Working Papers Series**

# L'Égypte entre contraintes nationales et tensions régionales, ou comment les BRICs s'insèrent dans les rapports entre libéralisme économique et réformisme autoritaire

Stéphane Valter

août 2017

## L'auteur

Stéphane Valter est Maître de conférences (habilité à diriger des recherches) en langue et civilisation arabes à Normandie Université (Le Havre), chercheur en délégation du CNRS auprès du CEDEJ (Le Caire, USR 3123), 2016-2017.

## Le texte

Ce texte est le fruit des recherches de l'auteur auprès du CEDEJ (Le Caire), à partir de septembre 2016.

## Citer ce document

Stéphane Valter, *L'Égypte entre contraintes nationales et tensions régionales, ou comment les BRICs s'insèrent dans les rapports entre libéralisme économique et réformisme autoritaire*, FMSH-WP-2017-132, août 2017

© Fondation Maison des sciences de l'homme - 2015

Informations et soumission des textes :

[wpfms@msm-paris.fr](mailto:wpfms@msm-paris.fr)

Fondation Maison des sciences de l'homme  
190-196 avenue de France  
75013 Paris - France

<http://www.fmsm.fr>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP>

<http://wpfmsm.hypotheses.org>

Les Working Papers et les Position Papers de la Fondation Maison des sciences de l'homme ont pour objectif la diffusion ouverte des travaux en train de se faire dans le cadre des diverses activités scientifiques de la Fondation : Le Collège d'études mondiales, Bourses Fernand Braudel-IFER, Programmes scientifiques, hébergement à la Maison Suger, Séminaires et Centres associés, Directeurs d'études associés...

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions institutionnelles de la Fondation MSH.

The Working Papers and Position Papers of the FMSH are produced in the course of the scientific activities of the FMSH: the chairs of the Institute for Global Studies, Fernand Braudel-IFER grants, the Foundation's scientific programmes, or the scholars hosted at the Maison Suger or as associate research directors. Working Papers may also be produced in partnership with affiliated institutions.

The views expressed in this paper are the author's own and do not necessarily reflect institutional positions from the Foundation MSH.

## Résumé

Ce papier cherche à faire le point sur la situation de l'Égypte comme pays à statut intermédiaire et à influence régionale ayant tissé de nombreux liens avec quelques BRICs afin de s'émanciper de la tutelle nord-américaine et de faire contrepoids à l'aide financière – conditionnée – de l'Arabie saoudite. L'hypothèse est que ce sont essentiellement les paramètres nationaux (sociaux, économiques et sécuritaires) qui déterminent les alignements extérieurs. Le contexte international volatile est un élément supplémentaire influant sur les choix du gouvernement égyptien : tensions croissantes entre Washington et Moscou, volonté chinoise d'affirmation régionale, incertitudes de l'Union européenne. Tous ces éléments obligent le gouvernement égyptien à naviguer entre différents partenariats, selon les contraintes du moment, pour les achats d'armes et le choix des investisseurs.

## Mots-clefs

Égypte, BRICs, économie, libéralisme, autoritarisme, sécurité

## **Egypt between National Constraints and Regional Tensions, or How BRICs Fit into the Binary Framework Economic Liberalism / Authoritarian Reformism**

## Abstract

This paper tries to evaluate Egypt's situation as an intermediary status country with regional influence which has spun links with some BRICs so as to emancipate itself from North-American tutelage and compensate for Saudi Arabia's – conditioned – financial aid. Our hypothesis is that the determination of external alignments comes essentially from national (social, economic, and security-linked) parameters. The volatile international context constitutes an extra element which influences the Egyptian government's choices: increasing tensions between Washington and Moscow, Chinese willingness for regional self-assertiveness, European uncertainties. All these factors oblige the Egyptian government to navigate between different partnerships according to the time's constraints, for the purchase of weapons and the choice of investors.

## Keywords

Egypt, BRICs, economy, liberalism, authoritarianism, security

## **Sommaire**

<b>Introduction : une situation intérieure très fragile dans un environnement hautement risqué</b>	<b>5</b>
<b>Les principales réalisations budgétaires, financières et économiques de l'année 2016 : un tournant radical vers l'assainissement ?</b>	<b>8</b>
<b>Minoritaires / marginalisés et activité législative : vers un rééquilibrage des rapports entre pouvoir et gouvernés ?</b>	<b>12</b>
<b>Contraintes internationales très fortes et choix fluctuants de politique étrangère</b>	<b>16</b>
<b>Épilogue : un césarisme entreprenant mais peu réformiste, dans un contexte favorisant le capital</b>	<b>20</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>22</b>

Ce papier cherche à faire le point sur la situation de l'Égypte, non pas tant comme pays (émergent) pouvant prétendre faire pleinement partie du club des puissances économiques, militaires et diplomatiques (telles que la Russie, la Chine et l'Inde), mais du moins comme pays à statut intermédiaire et à influence régionale ayant tissé de nombreux liens avec quelques BRICs afin de s'émanciper de la tutelle nord-américaine<sup>1</sup> et de faire contrepoids à l'aide financière – conditionnée – de l'Arabie saoudite. L'hypothèse est que ce sont essentiellement les paramètres nationaux (sociaux, économiques et sécuritaires) qui déterminent les alignements extérieurs : la crise sociale est très aiguë, la situation économique globalement catastrophique, et les menaces terroristes planent sur le pays. Le contexte international volatile est un élément supplémentaire influant sur les choix du gouvernement égyptien : tensions croissantes entre Washington et Moscou (Ukraine, pays baltes, Syrie, etc.), volonté chinoise d'affirmation (au moins) régionale (rapprochement avec les Philippines, etc.), incertitudes de l'Union européenne (volonté de commercer, accent sur les droits de l'homme, échéances électorales). Tous ces éléments obligent le gouvernement égyptien à naviguer entre différents partenariats, selon les contraintes du moment, pour les achats d'armes et le choix des investisseurs. Au niveau régional, les mêmes incertitudes et fluctuations prédominent : le gros soutien financier de l'Arabie saoudite, indispensable, a été remis en question par les positions prudentes de l'Égypte sur les dossiers syrien et yéménite (malgré le soutien du Caire au blocus – non concluant – du Qatar en été 2017), avec la recherche d'autres donateurs. De manière générale, les multiples menaces (terrorisme externe et interne) privilégient peu l'affectation des ressources aux investissements, alors que les nombreux problèmes socioéconomiques le requièrent.

## **Introduction : une situation intérieure très fragile dans un environnement hautement risqué**

À l'échelle nationale, les défis sont énormes et ne peuvent être ignorés : surpopulation (92 millions de personnes sur 5,5% du territoire<sup>2</sup>), pollution généralisée (question de l'accès à l'eau potable), absence d'autosuffisance alimentaire, industrie peu performante, pas de réserves de change, chômage, inflation, corruption, etc., autant d'ingrédients indispensables pour préparer un cocktail explosif. La récente découverte d'un champ gazier en Méditerranée pourra alléger le fardeau à moyen terme, mais sans offrir de solution pérenne. L'idée d'organiser des élections locales pour faire fonctionner les instances proches des administrés (prévues par la Constitution et à mettre en place, mais sans délai fixé), afin de mieux répondre aux besoins à moindre coût, pourra corriger quelques dysfonctionnements mais ne permettra pas de relancer l'activité économique, ce qui aura un impact négatif sur la légitimité politique, déjà faible. L'Égypte est donc un pays aux multiples fragilités, sans réel point fort, sinon sa centralité géographique (Canal de Suez) et son poids démographique, qui lui permettent de marchander ponctuellement son adhésion face à telle ou telle situation sécuritaire. La Russie (pour les armes) et la Chine (pour les biens ou projets d'assez mauvaise qualité) y avancent leurs pions quand l'Occident est perçu comme trop intrusif (sur les droits de l'homme, par exemple, mais pas vraiment sur Israël). La stratégie égyptienne globale, dans un contexte budgétaire très tendu, est donc de diversifier en satisfaisant tous les partenaires, mais à partir d'une position de faiblesse.

Contrairement au régime de Mubarak, usé par la longévité (1981-2011), et à celui de Mursi, chaotique et éphémère (juin 2012-juillet 2013), le système mis en place par le général, devenu président, Sisi se caractérise par une volonté de redresser le pays, confronté à de nombreux défis, d'ordre socioéconomique, sécuritaire et écologiques, selon ce qui pourrait ressembler à un paradoxe : renforcer la bureaucratie (à des fins surtout sécuritaires) tout en libéralisant l'économie<sup>3</sup>. On ne manquera

1. Du temps de Nasser, l'Égypte était, comme aujourd'hui, la proie d'une rivalité américano-soviétique.

2. Soit à peu près 40 000 km<sup>2</sup> sur plus de un million.

3. <http://www.jadaliyya.com/pages/index/20708/triumph-of-the-bureaucracy-a-decade-of-aborted-soc>, mis en ligne

pas de noter que le général Sîsî, chef d'état-major des forces armées, fut nommé ministre de la défense par le président Mursî, un Frère musulman favorable au libéralisme économique. Sans projeter mécaniquement les idées de l'un sur l'autre, il faut quand même se demander s'il n'y a pas une certaine continuité (en partie) politique et (surtout) économique, qui pousse finalement aux mêmes choix stratégiques, et donc aux mêmes alignements internationaux. Ce redressement indéniable prend différentes formes, variant entre mise en œuvre de réelles réformes, très attendues (même si elles restent insuffisantes), maintien de relations de clientélisme (avec les anciennes élites tout en en courtisant de nouvelles) et renforcement de la nature autoritaire du régime (dont l'armée et la police restent les bases de la coercition).

Depuis la révolution de janvier 2011, qui mit à bas le régime du président Mubâarak, il semblerait que les événements se soient en fait plus déroulés selon la logique du césarisme que selon celle d'une véritable révolution populaire (qui a pu imposer sa propre dynamique)<sup>4</sup>. On peut aussi soutenir que pour les élites militaires, l'incertitude révolutionnaire de janvier 2011 représentait autant un danger qu'une opportunité de renégocier des rapports de pouvoir (économique) plus favorables<sup>5</sup>. Car si révolution il y eut, elle fut immédiatement suivie d'une restauration autoritaire, si on excepte l'intermède d'une année – juin 2012 à juillet 2013 – pendant lequel le gouvernement des Frères musulmans eut du mal à proposer une ligne claire et à assembler assez de support, populaire comme institutionnel, pour mener une politique cohérente et consensuelle<sup>6</sup>. L'échec révolutionnaire de janvier 2011 trouve son origine dans plusieurs facteurs, dont une longue tradition, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de « révolution passive » (dans le sens de Gramsci), c'est-à-dire de participation des classes exploitées (selon la terminologie de Marx) aux protestations et révoltes, mais toutefois sans entrer de plain-pied dans le champ politique<sup>7</sup>,

le 31.1.2015, vu le 1.12.2016.

4. On pourrait aussi dire, selon le Professeur Pierre Salama, que la logique césariste a récupéré la révolution, en la réprimant.

5. Voir la thèse de Hazem KANDIL, *Soldiers, Spies, and Statesmen : Egypt's Road to Revolt*, New York / Londres, Verso, 2013, 304 pages, p. 5.

6. Brecht DE SMET, *Gramsci on Tahrir. Revolution and Counter-Revolution in Egypt*, PlutoPress, Londres, 2016, x + 264 pages, p. 3.

7. *Ibid.*, p. 123-126.

faiblesse qui n'a assurément pas préparé le terrain à un changement politique radical. Outre ce facteur (immaturité et marginalisation), qui revêt certainement aussi une dimension culturelle (poids des traditions sociales et religieuses), le positionnement des forces armées aux côtés des structures de l'État a encouragé la reprise en main autoritaire, en usant de la légitimation fournie par un discours patriotique (et paternaliste) valorisant l'ordre avant tout autre chose.

La libéralisation et la privatisation lancées depuis les années 1980 (sous Sâdât) ont mené entre autres à licencier des milliers d'ouvriers, afin d'accroître la productivité et de satisfaire – à court terme – les investisseurs. Dans les campagnes comme dans l'industrie, les divers investissements de nature libérale, au lieu d'encourager un développement solide et pérenne, basé sur une accumulation du capital pour une utilisation socialement vertueuse, ont plutôt accru ce qu'on pourrait appeler « l'extraction des surplus », mais essentiellement sous la forme de rentes (à travers des monopoles entre partenaires privés et étatiques, etc.), dans une direction non réellement productive, et parfois même spéculative (argent investi par exemple dans l'immobilier). Ainsi, le capital disponible a été orienté vers la construction de biens fonciers (pour la vente ou la location), la production d'objets de luxe, quelques grands projets à la pertinence douteuse<sup>8</sup>, etc., c'est-à-dire dans un cycle

8. Il est encore difficile de savoir si le doublement du canal de Suez sera ou non un projet rentable. Si le coût du creusement est énorme (de l'ordre de 4 milliards de dollars, soit plus de 2,9 milliards d'euros), la rentabilité doit toutefois se calculer sur environ une vingtaine d'années, et non pas sur le court terme. Le Canal permet de connecter l'Eurasie (70% de la population mondiale, avec toutes ses ressources) et l'Europe, ce qui ouvre de grandes potentialités : en ce sens, le Canal pourrait capter entre 30 et 40% de l'activité de transport de conteneurs. Le président de la zone économique de l'axe du canal de Suez (76 000 km<sup>2</sup> de terrains industriels et logistiques, 5 000 mètres de quais) vient à ce propos de déclarer que les autorités espéraient que l'Égypte ferait partie en 2035 des dix meilleures destinations pour les investissements, en raison d'une « grande compétitivité » par rapport à d'autres ports (de la région ou d'ailleurs, comme Singapour). La création prochaine d'un aéroport dans l'est du Sinaï aurait pour but de renforcer cette attractivité. (<http://www.vetogate.com/mobile/2554407>, mis en ligne le 22.1.2017, vu le 22.1.2017.) Il était espéré (fin 2016) que d'ici à 2023, le nouveau canal permette de recevoir une rente annuelle de l'ordre de 13 milliards de dollars (contre 5 en 2013). Toutes ces considérations (liées aux prix des matières premières) peuvent faire penser que ce projet est rentable et positif. Si ce n'est que l'activité économique en Europe est ralentie (depuis la crise de 2008) et que les économies asiatiques ne sont pas toutes en pleine croissance, sans compter les grands risques terroristes dans la zone, et enfin la stabilité en Égypte même, plus que fragile. De plus, aucune étude de

économique à la rationalité exclusive (c'est-à-dire ne prenant pas en compte l'intérêt de toute la nation) et à court terme, au lieu d'être investi dans des productions de biens se substituant aux importations voire renforçant les exportations<sup>9</sup>. Avant la révolution de janvier 2011, la haute hiérarchie militaire ne semblait pas, dans son ensemble, avoir été contre la dérive néolibérale de l'économie égyptienne, mais plutôt contre le fait d'en avoir été globalement exclue<sup>10</sup>. Le nouveau régime du président Sisî pourra-t-il inverser cette tendance structurelle vicieuse ? Et comment les accords avec les partenaires étrangers seront-ils en mesure d'aider l'économie égyptienne dans cette transition (si tant est qu'il existe une volonté politique de le faire) ?

La barre sera difficile à redresser car les réformes néolibérales<sup>11</sup> (qui continuent) ne semblent

---

faisabilité ne fut réalisée avant le lancement des travaux (il y eut juste un ordre du président), et la nouvelle voie d'eau va simplement réduire de quelque 18 à 11 heures le temps d'attente des bateaux. D'après des études sérieuses, le commerce mondial devrait augmenter d'environ 9% par an pour permettre la hausse de revenus annoncée par les autorités égyptiennes, alors qu'actuellement, ce commerce ne croît que de quelque 3% par an (lors du boom du début des années 2000, il augmentait d'environ 7,5%). (Pour mieux apprécier le taux nécessaire de croissance afin de rentabiliser le Canal, il faudrait surtout connaître précisément les taux de croissance attendus en Asie et en Europe.) Enfin, il est évident que toutes les dépenses militaires consacrées à la sécurisation de la navigation maritime (achat de vedettes françaises, d'hélicoptères russes, etc., avec une nécessaire modernisation régulière) doivent être déduites des futurs gains.

Projet à la rentabilité assurément douteuse : le « New Valley Project » ou « Toshka Project », qui a pour objectif de construire un système de canaux d'irrigation dans la partie est du désert du sud égyptien. Ou encore les nombreux projets immobiliers luxueux, de résidence ou de villégiature, grands consommateurs d'énergie (climatisation) et d'eau (piscines, pelouses, etc.).

9. *Ibid.*, p. 175.

10. Walter ARMBRUST, « The Revolution against Neoliberalism », in Bassam HADDAD, Rosie BSHEER, Ziad ABU-RISH, Roger OWEN & Sinan ANTOON, *The Dawn of the Arab Uprisings : End of an Old Order?*, Londres, Pluto Press, 2012, 328 pages, p.113-123.

11. Selon les analyses de Michel Foucault, le néolibéralisme ne peut être compris dans le seul sens économique qui négligerait de voir l'intervention de l'État dans la structuration du marché. Le néolibéralisme ne peut également être perçu comme la simple marchandisation – imputoyable – de la société. Une troisième manière de considérer le néolibéralisme est l'angle non plus économique ou sociologique, mais politique. Dire que « le retrait de l'État libère un espace que vient remplir le marché, si bien que la relation marchande tendrait ainsi à saturer virtuellement tout l'espace social » demeure insuffisant. Le troisième point de vue, privilégié par Foucault, estime au contraire qu'il faut plutôt considérer le néolibéralisme comme « une hypertrophie de l'État étendant son contrôle sur toute la société », même si cette dernière

guère signifier en réalité que l'État s'est vraiment retiré de la sphère économique, mais qu'il s'est au contraire engagé dans une voie visant à augmenter tout le système des rentes et prébendes, parfois de manière agressive (c'est-à-dire sans tenir grand compte du coût social), au bénéfice d'une clique d'investisseurs proche du pouvoir<sup>12</sup>. C'était la situation sous Mubarak, et on peut se demander si les choses ont fondamentalement changé avec le président Sisî. Ce faisant, l'État a abandonné son rôle (hérité de l'époque de Nasser) de « capitaliste universel », dans le sens où il a opéré moins de médiation entre les différentes classes sociales, puisqu'il s'est mis au service d'un groupe particulier, détenteur de capital (national et étranger). De plus, l'illusion traditionnelle de représenter toutes les classes de la société, par la négociation, etc., s'est largement atténuée, sous Mubarak, devant une gestion économique plus brutale. Ce sont là des enjeux nationaux de première importance – la nature du pacte entre le pouvoir et les gouvernés – qui déterminent les choix de politique étrangère du nouveau régime, qui semble avoir des difficultés à s'écarter des habitudes du régime précédent, d'autant que le système reste *in fine* le même<sup>13</sup>. Ce travail se propose de faire le point sur les récentes réalisations économiques pour voir si l'État égyptien se dirige vers l'assainissement. Ensuite sera abordée la question équivoque du rééquilibrage éventuel des rapports entre pouvoir et gouvernés. La troisième partie traitera des contraintes internationales et des choix de politique étrangère (et des liens avec les BRICs). La conclusion se demandera enfin dans quelle mesure le césarisme égyptien est réformiste.

---

analyse n'est pas contradictoire avec les deux précédentes. En ce sens, donc, le néolibéralisme serait une « redéfinition pratique de l'intervention gouvernementale dans son rapport au marché », un nouveau système où la concurrence (qui sous-entend l'inégalité) aurait remplacé l'échange libéral classique (qui renvoie, lui, à l'équivalence). Pour le néolibéralisme, de la sorte, les questions économiques méritent en premier lieu d'être abordées sous l'angle d'un ordre juridique et légal. Situer les tendances actuelles de l'économie égyptienne dans ce cadre théorique ouvre des perspectives analytiques intéressantes, même si cela est encore un peu tôt, vu la jeunesse du nouveau régime. Voir Pierre DARDOT, « Le capitalisme à la lumière du néolibéralisme », *Raisons politiques*, dossier : « Les néolibéralismes de Michel Foucault », novembre 2013, n° 52, p. 13-23.

12. Safinaz EL TAROUTY, *Businessmen, Clientelism, and Authoritarianism in Egypt*, London and New York: Palgrave Macmillan, 2015, x + 208 pages. [http://www.jadaliyya.com/pages/index/23245/new-texts-out-now\\_safinaz-el-tarouty-businessmen-c](http://www.jadaliyya.com/pages/index/23245/new-texts-out-now_safinaz-el-tarouty-businessmen-c).

13. DE SMET, *op. cit.*, p. 179.

## Les principales réalisations budgétaires, financières et économiques de l'année 2016 : un tournant radical vers l'assainissement ?

Au niveau de la politique monétaire et budgétaire de l'État, plusieurs mesures importantes – quasi structurelles – ont été prises par le gouvernement égyptien pour faire face à une situation économique très fragile, dont une réduction des dépenses de tous les services de l'État, allant de 15 à 20% (afin de diminuer le déficit public), mais sans toucher aux salaires<sup>14</sup> et accroître ainsi le fort mécontentement<sup>15</sup>, qui s'exprime de manière latente dans toute la population quand il ne prend point la forme de violences intercommunautaires (entre sunnites et coptes, souvent dans le sud du pays), ou encore d'actions terroristes (attentats à la bombe contre des édifices publics, en général liés à la police, à l'armée ou à la justice, dans le Sinâï et les grandes agglomérations, essentiellement) générées par l'absence de perspectives (l'importante confrérie des Frères musulmans est déclarée terroriste depuis mi-2013 et ses sympathisants se voient pourchassés sans pitié). En ce qui concerne le Ministère des affaires étrangères, un vestige de l'époque nassérienne au service d'une intense politique extérieure arabe, africaine et non-alignée, une baisse globale de 5,2% de la représentation diplomatique égyptienne à l'extérieur doit être notée pour l'année 2016. Au risque de déclencher des vagues de protestation sociale, le flottement du taux de la livre égyptienne<sup>16</sup> (et l'augmentation subséquente, entre autres, du prix du carburant) a été décidé début novembre 2016. Cette mesure impopulaire, qui a attiré les investisseurs étrangers (augmentation des réserves de change) et accru la compétitivité pour les exportations, devrait

14. L'inflation – officielle – fut d'environ 25% en 2016. Quant aux salaires, ils sont rarement augmentés, et quand ils le sont, ce n'est que chichement, pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat dues à l'inflation. Beaucoup de gens pensent d'ailleurs que la situation économique était moins mauvaise sous Mubarak.

15. Toutes les données suivantes proviennent des médias égyptiens, en particulier de ceux qui relaient les informations émanant des différentes institutions et agences étatiques ; elles ont été recoupées avec des analyses indépendantes, quand ces dernières étaient disponibles.

16. La livre égyptienne est ainsi passée du jour au lendemain de quelque 9 dollars à 13, nouveau taux temporaire pour tester la tendance avant de fixer un taux plus définitif. Quant à l'euro, il est rapidement passé de quelque 11 livres à presque 20.

encourager le tourisme (si on ne tient pas compte des menaces terroristes) ; mais elle a frustré les classes moyennes et pauvres (la grande majorité de la population). Cette dévaluation a toutefois permis de conclure un accord longtemps attendu avec le FMI : un prêt de 12 milliards de dollars versés sur trois ans (et remboursables en dix ans), avec une première tranche (2,75 milliards) octroyée en novembre 2016 ; malgré ses résultats incertains, cet accord est présenté à l'envi comme un succès du gouvernement<sup>17</sup>. Dans la foulée de ce prêt, le gouvernement s'est aussi engagé à réduire le déficit public à 9,9% du PIB (qui devrait en fait atteindre 10,2%), après qu'il eut atteint 11,5%. Le taux de croissance pour 2017 est quant à lui estimé (non sans optimisme) par les autorités à environ 3,6%, ce qui demeure insuffisant pour relever les défis<sup>18</sup>. L'Égypte est-elle ainsi sur la voie réelle des réformes, équilibrées et équitables, après la période socialiste et bureaucratique de Nasser, puis la libéralisation sauvage menée sous Sâdât et Mubarak ? Existe-t-il une sérieuse volonté de réformer un système public hypertrophié et inefficace tout en introduisant des réformes structurelles, orientées vers le marché, sans pour autant laisser sur le côté une grande partie de la population, que le régime souhaite maintenir dans une situation de dépendance clientéliste ?

Alliant mesures d'austérité et de libéralisation économique, le gouvernement égyptien a aussi dû prendre certaines initiatives monétaires, fiscales et autres pour alléger les difficultés de certaines classes sociales<sup>19</sup>. Par exemple, il a été procédé au règlement des dettes de 12 000 personnes environ auprès de la Banque de crédit. Autres exemples : un peu moins de 1 800 débiteurs

17. On rappellera que le président Mursi avait réussi à négocier un prêt avec le FMI, mais devant les protestations populaires, son octroi ne fut pas réalisé. De toute évidence, ce prêt a été accordé afin que l'économie du pays ne s'écroule pas et que la sécurité régionale n'en soit pas affectée. Quant au remboursement, il est quasi certain qu'il ne sera pas honoré. De manière générale, on peut soutenir que l'Égypte a excellé, et excelle toujours à monnayer sa stabilité dans une zone complexe.

18. Ce taux était de 2,1 en 2013, 2,2 en 2014, 4,2 en 2015 et 3,2 en 2016, selon les données de la COFACE, ce qui est largement insuffisant pour couvrir les besoins d'une population en augmentation exponentielle.

19. Le coût de production des médicaments a explosé avec le flottement de la livre (+ 70%), alors que le secteur importe 90% des composants nécessaires à leur fabrication, ce qui menacerait l'existence des deux tiers des usines. Si les fabricants réclament plus de flexibilité dans la tarification, le Ministère de la santé plaide, pour des raisons sociales, pour le contrôle des prix.

auprès de la Banque pour le développement et le crédit agricoles ont vu leurs dettes annulées ; et environ 12 300 débiteurs ont bénéficié de facilités de remboursement, pour une somme totale de 585 millions de livres (soit quelque 31 millions d'euros), ce qui est peu vu le nombre de la population (plus de 92 millions d'habitants)<sup>20</sup>. Il est probable que les allègements ou effacements de dettes aient concerné en priorité des membres de classes sociales favorables au régime et versés dans les affaires, ce qui réduit d'autant la portée sociale de telles mesures.

Toutefois, une certaine vision nationale des enjeux socioéconomiques ne peut être niée, si on considère à titre d'exemple le plafond imposable, qui a été ramené à 24 000 livres annuelles (soit environ 1 270 euros), pour compenser certaines mesures économiques d'austérité qui touchent les pauvres de plein fouet. De manière similaire, des accords fiscaux avec les porteurs de petits et moyens projets ont permis l'obtention de prêts bancaires au taux avantageux de 5% (avec en plus une inflation d'environ 25% en 2016). Pour encourager le secteur privé tout en répondant aux besoins des classes moyennes, une nouvelle loi a été votée, permettant la création d'entreprises d'une seule personne, pour favoriser les petits projets, qui bénéficient de la sorte d'une aide au financement, surtout quand ils sont portés par les jeunes (âge médian autour de vingt-quatre ans, une personne sur trois ayant moins de quinze ans). Cette mesure va permettre l'injection de deux cents milliards de livres (environ 10 milliards d'euros) dans le secteur bancaire pendant quatre ans, avec un taux d'intérêt de seulement 5% (qui doit diminuer chaque année, en particulier grâce à l'inflation).

Aux niveaux foncier et agricole, plusieurs mesures ont également été adoptées pour répondre aux défis. L'une d'elles est le lancement de la première étape du projet de mise en valeur de 1,5 million de *faddân* (un *faddân* = 4 200,833 m<sup>2</sup>), avec le creusement de 1 062 puits ; la première phase de ce projet de mise en valeur a été réalisée, concernant 500 000 *faddân*. Globalement, sur environ 9 millions de *faddân* concernés, et outre le projet mentionné du 1,5 million, quelque 3,4 millions ont déjà été mis en valeur. Afin d'atténuer

la forte pression démographique dans le Delta et la vallée du Nil, des villes nouvelles ont été, et sont, en construction ; pour ce faire, la captation des eaux souterraines et l'irrigation sont nécessaires, pour un coût estimé global de moins de 20 milliards de livres (un peu moins de un milliard d'euros). Le creusement de 1 470 nouveaux puits est déjà prévu à cette fin. Selon les prévisions du Ministère des ressources hydrauliques et de l'irrigation, le creusement des puits artésiens sera échelonné en trois phases : la première comprend 1 359 puits (à réaliser avant décembre 2016), la seconde 1 949 (avant fin décembre 2017), la troisième 1 806 (avant fin décembre 2018). La captation des eaux de pluie (parfois torrentielle), dans quelques gouvernorats (sud du Sinâï, Mer rouge, Marsâ Matrûh), devrait se faire grâce à un budget de quelque 300 millions de livres (presque 16 millions d'euros).

Par ailleurs, pour encourager l'agriculture et ne pas laisser une couche de la population – la petite paysannerie, un soutien traditionnel du régime, essentiellement sous Nasser – se marginaliser, une baisse de la valeur locative des terres louées a été décidée. De plus, les terres allouées le sont en priorité aux petits agriculteurs et aux entreprises qui investissent, ce qui montre bien que le régime entend ne pas se couper d'une partie de sa base tout en s'engageant dans une politique libérale devant réduire les dépenses de l'État. En termes d'habitat, une enveloppe de 6 milliards de livres (un peu plus de 300 millions d'euros), sur deux ans, a été consacrée à la lutte contre les quartiers informels et à l'amélioration de la vie de 63 000 familles égyptiennes, ce qui reste très peu devant la masse de la population vivant dans la pauvreté<sup>21</sup>. Pour répondre à un autre problème récurrent, 424 projets d'eau potable et de traitement des eaux usées ont été réalisés. En ce qui concerne la péninsule du Sinâï, une zone périphérique en proie à de nombreux mécontentements sociaux qui nourrissent l'insurrection armée menée sous la bannière de l'organisation de l'État islamique comme sous la houlette de bandes criminelles (tribales) qui s'adonnent à tous les trafics (dont la traite des êtres humains), des efforts ont été entrepris pour la pacifier, par la force militaire comme par des

20. Sur le plan institutionnel, la Banque égyptienne d'agriculture a été absorbée par la Banque centrale égyptienne afin d'améliorer les services financiers de l'État auprès des agriculteurs, car quelque 8 000 fermiers connaîtraient des difficultés pour rembourser leurs dettes.

21. Une déclaration récente (mi-février 2017) du ministre égyptien de la santé et du logement vient à ce propos de rappeler qu'il ne saurait y avoir de développement sans contrôle des naissances, domaine dans lequel les pouvoirs publics ont depuis longtemps baissé les bras (mis à part quelques velléités).

mesures économiques. Ainsi, une enveloppe de 10 milliards de livres (un peu plus de 500 millions d'euros), a été accordée pour le développement (agriculture, mise en valeur foncière, production agricole, etc.), via la création d'une entreprise nationale pour les investissements dans le Sinaï (avec un capital de 10 milliards de livres, soit quelque 528 millions d'euros).

Attirer les investissements, nationaux comme étrangers, dans des projets productifs, constitue aussi une priorité du gouvernement<sup>22</sup>. À ce titre, la question qui se pose est de savoir s'il existe une intention réelle de développer l'économie nationale dans un sens favorisant les exportations, ou du moins dans une optique productive permettant d'atténuer les importations, et non pas – comme ce fut longtemps le cas sous Sâdât et Mubâarak – selon un modèle où le capital investi vise en premier lieu à un rendement élevé au seul profit de la classe possédante<sup>23</sup>. Il semblerait que le régime du président Sîsî, sans faire table rase des privilèges acquis et sans remettre en cause le système de classes favorisées entretenant une relation clientéliste mutuellement bénéfique avec l'appareil étatique, tente de rééquilibrer un peu les choses, peut-être moins par souci de justice sociale que pour contrôler toute la population.

En ce sens, des zones industrielles ont été octroyées gratuitement, dans la région défavorisée du Sa'îd (sud), pour attirer les investisseurs, mesure étant allée de pair avec une exonération d'impôts sur les revenus, pendant 5 ans, pour les investissements agricoles et industriels<sup>24</sup>. De manière plus générale, une remise de 35% sur le prix des terres vendues est accordée une fois que le prix a été payé par l'acheteur (sous la supervision du Haut comité pour la récupération des terres domaniales). Dans la nouvelle capitale administrative comme dans les villes nouvelles, les ventes de terrain public se réalisent souvent avec une réduction de 25% (selon une offre valable pendant 3 mois), pour encourager la reprise économique (selon un processus qui

peut toutefois avoir des effets spéculatifs pervers). De même, une exonération d'impôts sur les revenus est en général accordée pour les projets de mise en valeur agricole, en ce qui concerne surtout les productions jugées essentielles, c'est-à-dire celles qui sont en partie importées, ou qui s'exportent<sup>25</sup>. Des exonérations d'impôts sur les revenus, pendant 5 ans, sont aussi accordées pour les nouveaux projets de production industrielle et « stratégique » (de nouveau : pour se substituer à ce qui est en partie importé, ou bien alors pour être destiné à l'exportation). Pour consolider cette politique d'attraction des capitaux, une société pour l'encouragement à l'investissement, au niveau national et à l'étranger, a été créée.

La politique de développement économique ne peut se faire sans une solide base énergétique. À cette fin a été achevée la première tranche du programme de création d'un réseau électrique national, avec l'inauguration d'une centrale à l'ouest d'Assiout (capacité de 1 000 mégawatts), en mai 2016, par le président Sîsî, qui inaugura également plusieurs autres centrales de production électrique. En mars 2015 avait ainsi été prise la décision de construire 3 énormes centrales électriques, capables de produire environ 14 400 mégawatts, et qui devraient toutes être achevées mi-2018, la réalisation de ces grands projets se faisant en partie avec la société CET, une filiale de State Grid, un groupe chinois<sup>26</sup>. Le développement d'un réseau routier national, avec un axe reliant la Mer rouge à la Méditerranée, est une autre priorité du gouvernement, qui a également lancé des projets dans les domaines des hydrocarbures, de la pétrochimie, des engrais (à Damiette et à Alexandrie). Le développement préconisé vise aussi à être durable (étant donné les ressources naturelles limitées) : lancement en février 2016 d'un plan courant jusqu'en 2030 afin que l'Égypte appartienne aux 30 premiers pays du monde en ce qui concerne le développement socio-économique et la lutte contre la corruption.

En attendant que tous ces projets portent leurs fruits, le gouvernement est obligé de satisfaire aux besoins pressants de la population pour

22. Le groupe British Petroleum, par exemple, prévoit d'investir 13 milliards de dollars en Égypte avant 2020. Quant à la France, 130 entreprises sont déjà implantées en Égypte et emploient 33 000 personnes.

23. Le déficit commercial du pays était de 37,8 milliards de dollars en août 2016 (une baisse de 3,1% par rapport au même mois l'année passée), les exportations ayant augmenté de 22,9% sur la même période et les importations de 3,6%, ce qui montrait un certain dynamisme malgré les difficultés.

24. Par exemple, une nouvelle loi atténue partiellement l'interdiction d'exporter des chevaux en Europe.

25. Dans le même sens, un projet de loi a été soumis au Parlement à propos des constructions illégales sur les terres agricoles.

26. L'Europe n'est toutefois pas de reste, avec un fond de 296 milliards de dollars pour la construction d'une ferme éolienne dans le golfe de Suez (financement de KfW, de l'Agence française pour le développement et de la Banque européenne d'investissement).

éviter l'explosion sociale, la même qui a renversé le régime précédent, les maux étant en effet similaires : problèmes socioéconomiques aigus et autoritarisme politique. De nouvelles denrées ont de la sorte été introduites dans la sphère des cartes d'approvisionnement, que possèdent de très nombreux Égyptiens<sup>27</sup>, et la capacité d'obtenir des denrées subventionnées a par ailleurs été augmentée, par individu, jusqu'à 20%<sup>28</sup>. Dans le même domaine, un renforcement du contrôle des prix sur les marchés a été mis en place par les autorités, qui saisissent de temps à autre, avec force médiatisation, de gros stocks de denrées, conservées dans une visée spéculative que le gouvernement combat pour éviter les émeutes. Le logement demeure aussi un vif problème pour une énorme partie de la population, surtout en ville. Le gouvernement a ainsi entrepris la construction de logements sociaux : 200 000 unités d'habitation (dans les villes nouvelles des différents gouvernorats) ont ainsi été réalisées (ce qui n'est pas dérisoire mais reste néanmoins très peu), mais uniquement 60 000 unités ont pu être accordées (fin 2016) essentiellement en raison des réticences des banques à octroyer des crédits (à l'exception notable de la Banque pour

la construction et le logement, *Bank al-ta'mir wa al-iskân*). 350 000 autres unités devraient être réalisées en 2017. Pour aider à la construction de logements, 130 000 parcelles (de tailles variées) ont été mises en vente par la structure en charge des villes nouvelles.

Dans le domaine des infrastructures, le défi demeure aussi énorme, mais le gouvernement semble toutefois décidé à aller de l'avant, si ce n'est que les réalisations ne suffisent pas du tout à combler les besoins, d'autant que la population s'accroît régulièrement (un million de personnes en plus par an), situation qui ressemble au tonneau des Danaïdes. Le lancement de plus de 500 projets pour la construction de 60 000 classes d'école, en partenariat avec le secteur privé (ce qui montre tant les limites de l'intervention étatique que la tendance libérale de l'économie), a été initié. Outre l'amélioration de l'enseignement, un objectif est de lutter contre les centres illégaux qui dispensent des cours privés (lucratifs) et nuisent ainsi au service public (qui ne peut pourtant répondre aux besoins des usagers). Dans le domaine sportif, une enveloppe de un milliard et 621 millions de livres (plus de 85 millions d'euros) a été inscrite dans le budget pour la création de 2 555 stades pour des équipes de cinq joueurs (période de janvier à juin 2016), et il a également été prévu de rénover quelque 4 000 autres stades (de même taille). De plus, fin 2016, selon les chiffres officiels, 213 millions de livres (un peu plus de 11 millions d'euros) ont été consacrés à la rénovation de plusieurs centres destinés à la jeunesse et aux sports (dans divers gouvernorats) et situés dans des zones particulièrement peuplées, ce qui reste très peu étant donné la jeunesse de la population. Des piscines ont aussi été bâties, pour un coût de 194 millions de livres (quelque 10 millions d'euros), dans les centres sportifs et les clubs, ce qui demeure également en-deçà des besoins. Enfin, un centre d'entraînement pour les sélections sportives nationales a été construit au Caire (quartier de Ma'adi), pour un coût de 330 millions (soit environ 17 millions d'euros).

Les problèmes de santé publique constituent un autre défi de taille pour le régime, s'il veut assurer le développement et contenir le mécontentement. La diminution des listes d'attente pour se faire vacciner contre le virus de l'hépatite C a été réalisée, et plus de 150 centres de traitement existent actuellement, le temps d'attente, entre la décision de prise en charge médicale et le traitement, étant

27. D'après un rapport de l'Institut national égyptien des statistiques (CAPMAS), un peu plus de 70 millions d'Égyptiens (dont certains foyers considérés comme aisés !) utilisent ces cartes pour acheter des produits de première nécessité, et il y aurait officiellement 27,8% de pauvres dans la population (seuil de pauvreté fixé à 482 livres par mois, soit environ 25 euros depuis la dévaluation, ce qui est une somme totalement dérisoire).

28. Environ 13,7 millions d'Égyptiens (soit 17% de la population) étaient (en 2011) en insécurité alimentaire, contre 14% en 2009. Et entre 2009 et 2011, environ 15% de la population sont tombés dans la pauvreté (deux fois plus que le nombre de personnes en étant sorties). L'alimentation et la pauvreté sont liées en raison d'une succession de crises depuis 2005 : grippe aviaire (2006), crises alimentaires, énergétiques et financières (2007-2009), environnement macroéconomique difficile.

En 2014, 144 milliards de LE (17,8 milliards d'euros) – soit un tiers du budget (avec un déficit budgétaire s'élevant à 12% du PIB) – ont été engloutis par les subventions (qui datent de la période nassérienne), dont 75 % pour l'énergie, le reste allant aux produits alimentaires de première nécessité. Afin de maintenir les aides alimentaires – vitales – tout en assainissant les finances, le gouvernement du président Sisi a choisi de réduire les subventions à l'énergie, coûteuses et socialement inéquitables (environ les 40% les plus pauvres de la population ne profitent que de 25% du total des subventions énergétiques). La facture pour les subventions aux produits alimentaires de première nécessité était officiellement d'environ 3,1 milliards d'euros en 2014 (mais selon certains responsables gouvernementaux, le montant annuel était proche de 4 milliards d'euros, cette différence résultant probablement de fluctuations de change, d'une baisse attendue des subventions ou de précédentes estimations surévaluées).

désormais passé de 3 mois à une semaine. Par ailleurs, pour faire face à la pénurie de devises et aussi encourager l'industrie nationale, le taux de recours à des médicaments fabriqués en Égypte tourne maintenant autour de 90%, si bien que le coût d'un traitement de trois mois, pour un malade, est passé de 12 000 à 3 000 livres (de 635 à 160 euros). Une extension de la couverture de l'assurance sociale renforce ce dispositif sanitaire, qui est complété par une allocation de un milliard et demi de livres (un peu moins de 80 millions d'euros) pour les divers programmes d'aide sociale, en sus du programme « Prise en charge et dignité » (*Takâful wa karâma*). Tous ces programmes ont bénéficié à un million de foyers dans les gouvernorats de Haute-Égypte (Sa'ïd), soit environ 4 230 000 personnes<sup>29</sup>.

## **Minoritaires / marginalisés et activité législative : vers un rééquilibrage des rapports entre pouvoir et gouvernés ?**

Toutes les mesures prises par le gouvernement vis-à-vis des groupes minoritaires (les coptes<sup>30</sup>) ou marginalisés (les femmes et les jeunes) – dont la description ne peut que renforcer l'analyse – montrent clairement une volonté de réformer un système décrépit, peut-être par conviction, du moins par nécessité pour mobiliser la population et la faire participer plus activement au redressement économique. Cette volonté réformatrice n'est d'ailleurs pas contradictoire – sauf peut-être sur le long terme – avec le maintien du paternalisme autoritaire. Les programmes sociaux destinés spécifiquement pour les femmes, les handicapés et les personnes âgées vivant dans les campagnes couvrent environ 3 800 villages, ce qui reste fort peu. En ce qui concerne en particulier les femmes, le Conseil national pour la femme a pour sa part entrepris plusieurs actions pour leur défense et leur promotion, mais les réticences sociales demeurent fortes, sans parler des conditions socioéconomiques elles-mêmes. Un projet de loi sur l'égalité et l'interdiction des discriminations a, de plus, dans cette optique été discuté par le Parlement. Un programme de protection

des enfants sans abri a aussi été lancé, avec une enveloppe de 114 millions de livres (environ 6 millions d'euros), en partenariat avec le fonds de l'association privée Tahyâ Misr ; outre la modicité de la somme, le recours à la générosité publique trahit assurément une déficience de l'État en ce domaine. Le gouvernement œuvre aussi à abaisser progressivement l'âge de la retraite, pour que celle-ci passe de 65 à 60 ans, mesure qui pourrait paraître viser au bien-être social mais expose en réalité la saturation d'un marché du travail, qui ne peut absorber toutes les forces productives et doit donc faire de la place à moindre coût (en octroyant de faibles retraites).

Si l'éducation constitue le meilleur investissement national pour l'avenir, le cas égyptien doit alors être considéré comme assez catastrophique. Conscientes du problème, les autorités ont annoncé plusieurs fois vouloir améliorer le système éducatif, si ce n'est que l'objectif visé est loin d'être atteint (le cas des centres privés de cours en est un exemple éloquent). Au niveau de l'enseignement supérieur, pour désengorger les universités existantes et offrir des possibilités de formation académique locale, les études pour la création d'une nouvelle université publique, à al-'Arîsh (Sinâï), ont commencé. Ceci permettra de satisfaire les besoins des jeunes de cette région, et atténuera probablement un peu les griefs de la population locale, traditionnellement rebelle, vis-à-vis du pouvoir central. Il en est de même pour la création de 25 facultés et instituts supplémentaires au sein d'universités publiques existantes, comme de 11 facultés au sein d'universités privées : désengorger un système surchargé et inefficace. Enfin, 12 programmes d'études supérieures ont été initiés. Les universités ont été aidées de manière supplémentaire, pour l'année 2015-2016, par l'allocation de un million et demi de livres (moins de 80 000 euros), provenant de la Caisse des activités estudiantines (ce qui est extrêmement peu vu le nombre d'étudiants). Plusieurs bourses ont été aussi accordées aux étudiants handicapés, aux étudiants très pauvres, aux étudiants venant des zones périphériques, aux excellents étudiants, et enfin aux étudiants dont les pères (militaires ou policiers) sont morts en « martyrs »<sup>31</sup>.

La jeunesse (rappel : une personne sur trois a moins de quinze ans<sup>32</sup>) est une frange de la société

29. Un prêt de 3 milliards de dollars a été octroyé mi-2016 par la Banque mondiale (premier tiers pour janvier 2017), qui s'ajoute à un autre accordé par la même institution pour créer des emplois en Haute-Égypte.

30. Environ 10% de la population.

31. Selon la presse officielle, sans plus de précisions.

32. En raison de ses ressources limitées, l'Égypte doit assu-

vers laquelle le pouvoir se tourne résolument, avec démagogie mais aussi à travers des actes réels<sup>33</sup>. La tenue du premier sommet de la jeunesse (fin octobre 2016), en présence du Président, montre clairement que le pouvoir ne peut négliger un groupe si important, fût-il hétérogène, et doit l'inclure habilement dans sa stratégie de contrôle (en développant une relation clientéliste) et de réforme (en encourageant la montée de nouvelles élites). En ce sens, la politique du pouvoir peut à la fois être caractérisée de conservatrice (à travers un paternalisme autoritaire) et de modernisatrice (à travers une modification – contrôlée – des rapports sociaux). Pour montrer sa bonne volonté, le régime prit huit décisions concernant la libération de jeunes incarcérés (à la suite d'emprisonnements consécutifs au coup d'État de juillet 2013). Mais beaucoup reconnaissent toutefois que ces élargissements sont à la fois limités, tard-

ifs et conditionnés, et ne signifient nullement que l'arbitraire policier ou juridique a cessé. Au niveau purement social, le régime tente de se faire une virginité à travers l'inclusion de nombreux jeunes dans les programmes de travail volontaire et de lutte contre l'analphabétisme, mais avec des moyens insuffisants par rapport aux défis.

L'aspect législatif de l'approche du pouvoir vis-à-vis de la jeunesse mérite que l'on s'y arrête car des évolutions significatives ont eu lieu, même si elles ne sont point révolutionnaires. Selon la nouvelle Constitution, un tiers des sièges du Parlement doit être réservé aux jeunes députés : 60 députés ont ainsi moins de 35 ans, et 125 députés ont entre 36 et 45 ans, ce qui fait un total de 185 jeunes députés, en vertu de la loi sur les élections. Selon un autre mode de calcul, 20% des députés sont des anciens alors que 80% sont des nouveaux (de telle sorte que l'on peut soutenir que de nouvelles élites politiques sont en cours de création). Les politiques publiques en termes de formation et d'éducation contiennent un volet spécifique à destination des jeunes. Dans la foulée du sommet de la jeunesse, une banque numérique du savoir a été créée, en grande partie pour les jeunes, qui peut être considérée comme l'une des plus importantes au niveau mondial. De plus, parmi 73 000 candidats (chiffre déjà faible) qui se sont présentés, 500 jeunes (chiffre quasi dérisoire pour un pays de la taille de l'Égypte<sup>34</sup>) ont été sélectionnés<sup>35</sup> pour des stages de formation (premières sessions en février 2016), dans les domaines de la politique publique et administrative (et ce en vue d'occuper des postes de direction). Le processus de sélection a été publiquement présenté comme ne tenant nullement compte des appartenances politiques, dans la mesure où la formation a été exposée (par les médias et le gouvernement) comme nationale. Allant dans le même sens, une décision gouvernementale a décidé que les collaborateurs des ministres devaient avoir moins de 40 ans. Les prochaines élections locales (dont la date n'a pas encore été fixée) sont vues comme une manière d'encourager les jeunes à participer aux affaires publiques ; lors de ces élections futures, au moins 25% des sièges sont réservés aux jeunes, selon la Constitution.

---

rément être considérée comme surpeuplée depuis quelques décennies : de 1990 à 2008, la population s'est accrue de 23,7 millions, soit une augmentation de 41%. Toutefois, les politiques de limitation des naissances n'ont jamais eu l'effet escompté sur la fécondité, élevée : c'est même un des seuls pays arabes à ne pas avoir achevé sa transition démographique, le planning familial, la relative souplesse des autorités religieuses, les politiques mises en œuvre (via les médias et l'éducation), etc., n'ayant visiblement pas suffi à inverser la tendance à la croissance. Il existerait ainsi des obstacles socio-culturels à la limitation : importance du mariage et d'une grande famille. À partir de 2005 (et jusqu'à ce jour), la fécondité est repartie à la hausse, avec un taux brut de natalité élevé : 26,6 pour mille en 2008, 32 en 2012, 31 en 2013 et 29,1 en 2014. L'indice de fécondité est ainsi passé (depuis 2005) de 3 à 3,5 enfants par femme (+ 17%). Voir Youssef COURBAGE, <http://orientxxi.info/magazine/egypte-une-transition-demographique-en-marche-arriere,0956>, mis en ligne le 9.7.2015, consulté le 7.3.2017.

33. *Al-dawla wa al-shabāb : mubādarāt ghayr nājiba*, (*The State and the Young : Failed Initiatives*), numéro de *Ru'ā misriyya*, (Egyptian Points of View), publication du Ahrām Centre for Social and Historical Researches, Le Caire, avril 2016, n° 15, 47 pages. Voir les contributions suivantes (en arabe) : Islām HIJAZI, « De pauvres comparaisons : les sciences sociales et les études sur les jeunes en Égypte », p. 4-9 ; Yūsuf WARDANI, adjoint du ministre de la jeunesse et des sports, « La politique vis-à-vis des jeunes entre changement et continuité », p. 10-13 ; Ahmad KAMIL AL-BU-HAYRI, « L'espace public fermé : le pouvoir a-t-il échoué à intégrer les jeunes ? », p. 14-18 ; Ibrāhīm AL-GHITANI, « L'assistance économique aux jeunes : absorption dans un milieu contrasté », p. 19-24 ; Sālī ĀSHUR, « Les jeunes et les problèmes sociaux complexes. Y a-t-il une solution ? », p. 25-28 ; Ahmad HAMDUN, « L'écart générationnel entre les jeunes et les plus âgés : manifestations et interactions politiques », p. 29-32 ; Hanān ABU SIKKIN (?), « L'État et les jeunes des quartiers informels. Confiance perdue et double marginalisation », p. 33-36 ; Jalāl ZANĀTI, « Les jeunes dans les gouvernorats frontaliers : des mécanismes proposés pour [régler] des problèmes chroniques », p. 37-43 ; Imān RAJAB, « Leçons et expériences. Que dit-on sur l'autonomisation des jeunes ? », p. 44-47.

34. Les jeunes entrant sur le marché du travail accroissent la population active d'environ 4% chaque année

35. Ces 500 jeunes doivent être de nationalité égyptienne, âgés entre 20 et 30 ans.

Dans le domaine des relations intercommunautaires, entre sunnites et coptes, il semble que le nouveau régime soit plus audacieux que le précédent, qui avait fini par sombrer dans l'inertie de peur de s'aliéner – religieusement – la frange réactionnaire de la population sunnite sans lui offrir de réelles contreparties politiques ou économiques. Ainsi, après un siècle et demi d'attente, les coptes se sont enfin réjouis de la promulgation d'une loi (pourtant critiquée – même par certains d'entre eux – en raison de tous ses défauts) sur la construction et la rénovation des églises, qui se feront désormais avec plus de souplesse. Quant au patriarche copte, Tawâdurûs II, selon les instructions du pouvoir, il a reçu en 2016 le roi d'Arabie, de même que le roi de Bahrayn, le président de Singapour, le président iraquien, la ministre des ÉAU pour la tolérance, un membre de la famille royale jordanienne (qui préside le Conseil des études religieuses), une délégation du Parlement européen, le chef de l'épiscopat autrichien. De plus, lors d'une visite apostolique en Jordanie, le patriarche fut reçu par le monarque hachémite, autant de signes qui montrent assez clairement que l'appartenance à l'église copte est bien considérée, tant par les intéressés que par le pouvoir, comme un élément indissociable de l'identité nationale égyptienne, et aussi un outil de politique tant extérieure qu'intérieure (le patriarche copte fit à ce propos en 2016 sa première visite dans la ville de Louxor de même que dans le gouvernorat de Marsâ Matrûh, à l'ouest, par ailleurs un fief des salafistes).

L'Université religieuse d'al-Azhar, de par son ancienneté (fondée en 1970, après la Zaytûna de Tunis, la Qarawiyyîn de Fès et l'université de Cordoue) et sa centralité symbolique (elle se veut de nos jours – non sans difficultés – la référence religieuse du monde sunnite), constitue un cas particulier. C'est d'une certaine manière la vitrine religieuse, qui présente un islam moderne et médian, du régime égyptien, qui contrôle l'Institution à travers la nomination (par le président de la République, depuis 1961) du recteur, qui jouit ainsi du statut de fonctionnaire d'État. Plus soucieuses de considérations politiques que de pédagogie, les autorités s'évertuent à améliorer les méthodes d'enseignement comme les contenus, essentiellement afin de lutter contre l'islam radical (et ce à travers la rénovation du discours religieux). Pour ce faire, 84 instituts dépendants d'al-Azhar ont été accrédités par la structure nationale chargée de garantir la qualité

de l'enseignement, sans que l'on sache toutefois si cela sera suffisant.

L'activité politique intérieure a connu en 2016 des développements divers, dont la restauration des prérogatives législatives du Parlement, après la période de mesures exceptionnelles et d'urgence (à la suite des événements sanglants de juillet 2013). En 2016, quelque 30 lois ont été approuvées, ce qui dénote une activité législative importante, qui pourrait bien être le signe d'une volonté du régime de procéder à des réformes structurelles (même si elles ne sont pas révolutionnaires), après des années d'inertie sous la présidence de Mubârak. Parmi ces diverses lois, on peut citer celle sur le service civil ; celle sur la taxe à la valeur ajoutée ; sur l'augmentation de 10% des pensions, de manière rétroactive à partir de juin 2016, avec un minimum mensuel de 125 livres (environ 6,5 euros) et un maximum de 323 (17 euros), tant pour les pensions civiles que militaires ; celle (présentée à la demande de la Présidence de la République) sur les retraites, les pensions et les assurances des personnels militaires (pour amender une loi de 1975), qui se voit même accorder un statut quasi constitutionnel, dans le sens où le président de la République a désormais le droit de prolonger de 4 ans – et non plus de 2 – la fonction d'un général (*liwâ'*) qui aurait atteint l'âge légal de la retraite.

Il faut aussi citer la loi sur l'organisation des structures journalistiques et médiatiques, qui vise – selon le pouvoir – à mieux contrôler le « désordre » qui régnait auparavant dans les organes de presse. Cette dernière loi fut accompagnée d'une autre portant création d'un syndicat des journalistes. Il reste néanmoins fort douteux que ces initiatives contribuent à créer un climat serein propice à la liberté d'expression ; au contraire, la tendance s'oriente surtout vers un contrôle plus strict de la liberté d'expression (avec beaucoup de journalistes pratiquant d'ailleurs souvent l'autocensure). Dans le domaine social, l'approbation – non sans difficultés en raison des réticences fortes des divers courants religieux – par l'Assemblée d'une loi renforçant les sanctions en matière d'excision des femmes (environ 87% des femmes égyptiennes sont concernées, mais avec des formes variables d'excision) dénote certainement une prise de conscience politique (et morale) favorisée par le pouvoir. Ceux qui pratiquent l'excision se verront désormais infliger une peine allant de 5 ans (minimum) à 7 (maximum) de

prison (entre 3 mois et deux ans selon l'ancienne loi, qui prévoyait aussi, à la place, une amende entre 1 000 et 50 000 livres, soit entre 53 et 2 650 euros environ). Quant à ceux qui exposeront leurs filles à l'excision, ils se verront infliger une peine d'emprisonnement allant de un an (minimum) à 3 (maximum). Toutes ces mesures (qu'il semble nécessaire de mentionner avec force détails afin de bien appréhender les changements en cours) indiquent clairement que le nouveau régime s'est lancé dans une politique tous azimuts de réforme, si ce n'est dans la sphère politique où le contrôle (légal, administratif et sécuritaire) demeure très fort, et dans le domaine socioéconomique (qui n'a pas connu – et ne connaîtra probablement pas – de modifications radicales des rapports de production, à l'avantage des classes défavorisées).

Il reste notoire que pendant l'absence d'activité des députés (période d'exception et vacances parlementaires), environ 334 décrets présidentiels ont été promulgués, en tant que lois, ce qui en dit long sur les rapports de force entre l'exécutif et le législatif. Malgré toutes les vicissitudes de la vie politique égyptienne depuis plus d'un siècle (régime autoritaire autonome instauré par Muhammad 'Alî, 1804-1849, présence coloniale britannique, régimes militaires depuis la révolution de 1952), l'activité parlementaire a néanmoins toujours existé, à défaut d'être féconde, et ce concomitamment avec une présence importante – mais fragile en raison de violents rapports de force – de l'activité juridique (contrairement à d'autres pays de la région où la justice n'est qu'une parodie)<sup>36</sup>. Ainsi, l'ancienneté du Parlement égyptien doit être relevée, surtout si on fait des comparaisons régionales : quelque 150 ans d'existence, avec une fondation le 22 octobre 1866 durant le règne du khédivé Ismâ'il, sous le nom de Parlement délibératif des députés (*majlis shûrâ al-nuwwâb*). Ironiquement, malgré une certaine liberté d'expression, ce côté délibératif semble toujours prépondérant par rapport à une réelle émancipation parlementaire vis-à-vis du pouvoir (politique et militaire).

Dans un domaine attendu, les relations de production, le projet de loi sur le travail et les organisations syndicales a été achevé en 2016. Cette nouvelle loi vise à encourager les jeunes à intégrer

le secteur privé (afin de désengorger un secteur public hypertrophié), en leur offrant certaines garanties : pas de licenciement abusif, clauses encadrant la fin du contrat de travail, etc., héritage du « contrat social » nassérien oblige. Toutefois, afin de stimuler l'investissement (national et étranger), et selon une logique de rentabilité (qui s'inscrit dans l'orientation libérale de l'économie égyptienne, même si cette orientation reste progressive pour ne pas couper irrémédiablement les structures étatiques des classes pauvres), la loi a introduit le principe du lien entre rémunération et productivité. L'accélération des procédures judiciaires est aussi un objectif du gouvernement, pour rendre la justice plus efficace et accessible. On notera en passant que même si la bonne marche de la justice est entravée par les pressions politiques et la corruption, il existe toute une structure, encadrée par la loi et supportée par des syndicats (datant de l'époque nassérienne)<sup>37</sup>, qui fonctionne quand même, tant bien que mal : tribunaux de première instance, diverses cours d'appel, cour de cassation, plus Conseil d'État<sup>38</sup> et Haute cour constitutionnelle. Si l'engorgement de la justice provient, comme dans de nombreux pays, de la faiblesse des moyens, la raison en est aussi un formalisme juridique, significatif d'une certaine tradition démocratique, qui tranche avec d'autres habitudes régionales où les sentences sont rendues de manière plus expéditive et arbitraire. La nature autoritaire du pouvoir, depuis Nasser, n'est de la sorte jamais parvenue à subjuguier totalement le fonctionnement de la justice.

Quoi qu'il en soit, pour renforcer l'efficacité de la justice et affermir son prestige (au profit de l'État et du pouvoir politique), une amélioration des procédures juridiques a été mise en place, ce qui a favorisé le règlement rapide de quelque 375 000 procès. Comme exemple, on peut citer le cas de l'entrepreneur Husayn Sâlim, qui a dû rembourser 5 341 750 050 livres (plus de 280 millions d'euros), soit 75% de sa fortune, afin de trouver

37. <http://www.jadaliyya.com/pages/index/22526/trade-unions-and-dictatorship-in-egypt>, mis en ligne le 31.8.2015, vu le 2.12.2016.

38. Quelque 15 000 conseillers (*mustashâr*), ou juges, dont la charge se transmet souvent par filiation, qui jouissent de salaires élevés (autour de 20 000 livres, soit un peu plus de 1 000 euros par mois, en début de carrière), de privilèges matériels (clubs, etc.), et d'avantages divers, tout ceci afin de réduire les risques de corruption, qui éclaboussent pourtant régulièrement certains responsables de ce Conseil, dont certains sont arrêtés et jugés (sous les auspices de la Structure étatique de contrôle administratif).

36. Nathalie BERNARD-MAUGIRON, « Justice et politique : vers la fin de l'exception égyptienne ? », *L'Année du Maghreb*, III / 2007, p. 81-103 ; mis en ligne le 1.11.2010, consulté le 15.1.2017, <http://anneemaghreb.revues.org/357>.

un arrangement amiable avec la justice. Dans le domaine de l'évasion des capitaux, Le Caire a demandé aux autorités helvétiques de maintenir le gel des avoirs de personnes soupçonnées de fuite d'argent à l'étranger. Pour lutter contre la délinquance financière, et la corruption de manière générale, de nouveaux projets de loi ont été discutés, comme ceux sur les conflits d'intérêts et sur l'enregistrement des importateurs.

## **Contraintes internationales très fortes et choix fluctuants de politique étrangère**

La politique extérieure du régime actuel s'inscrit *grosso modo* dans la continuité de celle du régime précédent (sans tenir compte du bref épisode des Frères musulmans, qui ne sont pas restés assez de temps au pouvoir pour infléchir fondamentalement les choix diplomatiques), en particulier les relations de l'État égyptien avec le Hamàs (qui contrôle la bande de Gaza) et les factions en conflit en Syrie, comme les positions par rapport aux autres dossiers régionaux brûlants. La politique extérieure menée depuis le coup d'État de juillet 2013 peut être caractérisée avant toute chose par le pragmatisme (affirmer des choix indépendants – en maintenant des relations équilibrées avec l'ensemble des pays – et obtenir des aides financières indispensables), au risque parfois de modifier des relations anciennes. En ce sens, les deux meilleurs exemples sont peut-être le rapprochement militaire avec la Russie (en partie au détriment des États-Unis) et la distanciation prise à l'égard du régime saoudien (un très gros financeur)<sup>39</sup>. L'Europe n'est pas absente de ce rééquilibrage (par exemple, les importants achats d'armes à la France) ; et la négociation de plusieurs prêts bilatéraux (valeur totale de 800 millions d'euros) est en cours. Avec la Chine avec laquelle une coopération industrielle se développe<sup>40</sup>. De plus, d'après l'Institut national égyptien des statistiques (CAPMAS), la Chine était le pays qui exportait le plus vers l'Égypte en 2015. Les relations avec l'Inde devront pour leur part être étudiées car elles viennent d'être

39. Alors que l'Égypte vit sous perfusion grâce aux subventions du Golfe.

40. On mentionnera la création par Pékin, en juin 2015, de la Banque asiatique pour les investissements dans les infrastructures, institution qui pourrait remettre en cause la prépondérance du dollar américain. Ont adhéré à cette nouvelle banque plusieurs pays dont l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iran, la Jordanie, Oman, le Qatar, la Turquie.

relancées (après la lune de miel pendant la période du mouvement des non-alignés, à partir de 1956). L'Inde reste de toute façon, avec le Japon, le plus gros importateur de produits égyptiens. Avec le Brésil, le Mexique et l'Afrique du sud, par contre, aucune évolution particulière ne peut être notée, et les rapports demeurent très limités.

L'approche par rapport à la question palestinienne semble pour sa part évoluer, puisqu'un assouplissement de l'ouverture du point de passage de Rafah (contrôlé par les autorités égyptiennes), entre Gaza et l'Égypte, montre une détente (à partir de fin 2016) des rapports entre Le Caire et le Hamas (une branche des Frères musulmans, considérés en Égypte comme une organisation terroriste), même si aucune initiative d'envergure n'est encore à noter. Il semble bien que ce dégel soit pour beaucoup dû à une coopération antiterroriste devant les menaces extrémistes représentées par les succursales de l'organisation de l'État islamique dans le Sinai. L'activité diplomatique du président Sîsi peut en partie se résumer à l'accueil des présidents français, chinois, grec et chypriote ; des souverains d'Arabie, de Bahrayn et de Jordanie ; du prince héritier d'Abû Zhabî ; plus de quelques chefs d'État africains. Le fait que l'Égypte a obtenu un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, comme membre non permanent, pour 2016-2017, renforce naturellement la position diplomatique internationale du pays. Le président Sîsi, soucieux de restaurer l'image ternie de son pays (troubles de la période des Frères musulmans, question des droits de l'Homme, terrorisme), a courtoisé divers partenaires, parfois opposés entre eux : visites du président égyptien en Corée du sud, au Japon, en Inde, en Chine, au Kazakhstan et (pour l'Europe) au Portugal.

Malgré l'aide américaine ancienne et soutenue<sup>41</sup>, les rapports entre Le Caire et Washington ne sont

41. Depuis 1948, environ 70 milliards de dollars d'aide militaire, ou encore, depuis 1980, un investissement de presque 40 milliards de dollars dans les forces armées égyptiennes, avec une aide militaire annuelle d'un peu plus de un milliard de dollars depuis 1979, sans compter l'aide américaine non militaire : 250 millions d'aide économique pour l'année fiscale 2013 (comme en 2012). Israël reste le premier pays du monde bénéficiaire de l'aide américaine, les États-Unis lui vendant de surcroît des armes depuis 1963. Cette aide est supérieure aux aides financières américaines à l'Irak et à l'Afghanistan, pourtant en pleine reconstruction. À titre de comparaison avec l'Égypte, Israël a reçu presque 154 milliards de dollars de 1948 à 2005, et 3,1 milliards de dollars ont été attribués pour l'année fiscale 2014, la même somme ayant été demandée pour 2015.

pas au beau fixe, en raison des critiques du gouvernement d'Obama vis-à-vis de la question des droits de l'Homme (coup d'État sanglant de juillet 2013, emprisonnement d'opposants, torture, disparitions, etc.) et de la gestion de plusieurs crises régionales pour lesquelles le régime de Sisi souhaiterait développer une politique différente. La prise de fonction du nouveau président, Donald Trump, sera-t-elle une opportunité pour Le Caire de mieux défendre ses intérêts nationaux ? C'est là une question en suspens : si le rapprochement espéré de Washington et de Moscou (plus exactement entre Trump et Poutine) pourrait sembler renforcer la présence égyptienne dans la région, avec une convergence attendue de positions, le soutien déclaré de Trump à Israël pourrait au contraire compliquer les choses, sans compter toutes les autres crises (nucléaire iranien, stabilité de l'Iraq, guerres en Syrie et en Libye) dont la modification du *statu quo* engendrera assurément des conséquences incertaines.

Renouant avec la tradition nassérienne d'ouverture vers l'Afrique (un cercle identitaire important pour l'Égypte, après le monde arabe), mais sans le soutien aux mouvements révolutionnaires des années 1960, le régime du président Sisi s'est engagé dans de nombreux dossiers du Continent. Des délégations égyptiennes ont ainsi participé au Comité pour la paix et la sécurité africaines, comme au Comité de l'Union africaine pour le climat. Le président lui-même a pris part au sommet arabo-africain tenu en Guinée équatoriale, de même qu'au vingt-septième sommet africain (organisé au Rwanda), et il a visité le Soudan dans le cadre d'une initiative pour le dialogue national. L'Afrique est ainsi un vaste champ tant de potentialités que de conflits où les intérêts du Caire pourraient rejoindre ceux de Riyâd (qui finance le barrage de la Renaissance en Éthiopie) ou de Pékin (avec ses nombreux investissements), ou au contraire s'y opposer frontalement.

La Chine aurait investi entre 2000 et 2013 quelque 75 milliards de dollars en Afrique (contre 90 milliards pour les États-Unis). Les principaux secteurs destinataires des investissements chinois sont la construction, les transports, l'énergie, l'éducation et la santé, l'implication chinoise se composant principalement d'investissements directs<sup>42</sup>. Mais les investissements directs chinois

en Afrique se sont effondrés de plus de 40% durant les six premiers mois de 2015 (à environ 1,2 milliard de dollars), en raison d'un ralentissement économique chinois, ce qui a entraîné une baisse de la demande en matières premières (avec une chute subséquente des prix). Par ailleurs, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a été multiplié par vingt depuis 2000, atteignant près de 300 milliards de dollars en 2015 (le double de ceux des États-Unis), ce qui fait de la Chine le plus grand partenaire commercial de l'Afrique. Des entreprises chinoises sont impliquées dans d'ambitieux projets d'infrastructures : construction du plus grand barrage d'Afrique, en Éthiopie (ce qui ne sera pas sans poser des problèmes politiques avec Le Caire autour de la question de l'accès à l'eau) ; d'oléoducs au Soudan et au Tchad ; d'un grand port au Kenya ; d'une ligne de train en Afrique orientale ; etc. La dernière grande annonce chinoise date du sommet de Johannesburg (fin 2015), quand Pékin promit 60 milliards de dollars d'aide pour des programmes de coopération (sur trois ans) : agriculture, industrialisation, réduction de la pauvreté, santé, culture, sécurité, protection de la nature, développement vert. A priori, tous ces projets ne peuvent qu'aller dans le sens souhaité par Le Caire : investissement et développement au niveau régional, sans immixtion dans les affaires intérieures (contrairement aux États-Unis et à l'Europe).

Quant aux investissements chinois en Égypte même, ils sont passés de 4,91 milliards de dollars entre 2006 et 2013 à 8,28 milliards entre 2013 et 2016. La Chine devait accorder à l'Égypte des prêts d'un montant cumulé de 1,8 milliard de dollars à la suite de la visite du président chinois au Caire en janvier 2016. Les investissements chinois en Égypte se réalisent surtout dans les domaines de la construction d'infrastructures, du développement industriel (dont le secteur manufacturier : industrie du textile, automobile et équipements) et de l'exploitation énergétique. Au niveau économique, depuis 2013 (coup d'État contre le président Mursî et tensions avec Washington), la Chine a octroyé quelque 25 millions de dollars pour des projets socioéconomiques. Et l'ensemble des aides chinoises pour le développement égyptien s'élève à environ 120 millions de dollars (non remboursables) plus quelque 300 millions (à des taux avantageux).

42. Pour relativiser les choses, on notera que l'ensemble des investissements en Afrique ne représente même pas 4% de

tous les investissements étrangers directs dans le monde.

Sur de nombreux dossiers régionaux, le pouvoir égyptien a pris de plus en plus ses distances avec son principal bailleur de fonds, l'Arabie, ce qui n'est pas sans poser de problèmes financiers aigus pour une économie fort mal en point, et nécessite donc des changements d'alliance et de stratégie. Alors que les rapports avec l'Arabie, ce riche voisin encombrant, sont fluctuants et dénotent une nécessaire complémentarité – l'un a de l'argent et l'autre, désargenté, une puissante armée – qui oblige à des concessions, les relations avec les Émirats arabes unis sont plus faciles, en raison de leur faible ambition régionale, de leur aide financière et de leur soutien militaire aux côtés de l'armée égyptienne en Libye. Ainsi, contrairement aux demandes saoudiennes, Le Caire a refusé de s'immiscer dans la guerre au Yémen, probablement pour ne pas réitérer l'erreur de l'intervention de 1963-1967 (quelque 26 000 tués égyptiens), d'autant que les buts militaires et diplomatiques de Riyâd ne sont ni clairs ni réalistes. En ce qui concerne l'Iraq, la politique égyptienne semble relativement attentiste, et la confrontation (ne fût-ce que diplomatique) avec la forte présence iranienne ne semble pas une priorité pour Le Caire, qui a signé (début janvier 2017) un accord prévoyant la livraison d'environ un million de barils de brut par mois (pour compenser les restrictions saoudiennes à l'ancien pourvoi de pétrole à bon marché<sup>43</sup>). Ce faisant, Le Caire se rapproche indirectement de Téhéran, et donc en partie de Moscou et de Pékin.

Un scénario assez semblable se produit en Libye où, outre la sécurisation indispensable de la frontière avec ce pays voisin en désintégration, la question de l'approvisionnement en pétrole (à prix réduit) demeure une priorité pour l'économie égyptienne. Les initiatives militaires égyptiennes s'y font désormais de concert avec Moscou<sup>44</sup>, ce qui paraît constituer un changement assez radical d'alliances, ou pour le moins une nette volonté d'indépendance. Ainsi, début janvier 2017, une rencontre entre responsables militaires russes et libyens (dont le général Haftar) eut lieu sur le porte-avions russe Amiral-Kouznetsov, qui croise en Méditerranée, au large de Tubruq (Tobrouk). Les achats d'armements russes, les récentes

manœuvres militaires conjointes, la coopération économique entre Le Caire et Moscou<sup>45</sup>, la coordination diplomatique, etc., dénotent assurément une synchronisation guère vue depuis des décennies<sup>46</sup>. En dépit de l'aide militaire américaine importante, Moscou fournit de nombreux équipements de guerre au Caire, preuve que les cartes ont bien été rebattues. L'armée égyptienne a ainsi acquis le système russe S-300 (missiles de longue portée, sol-air, modèle Antey 2 500), exporté par Moscou vers un nombre limité de pays. L'armée de l'air égyptienne possède entre autres une cinquantaine de Mig-29 russes<sup>47</sup>. L'aviation possède également des systèmes russes complexes de défense embarqués (Président-S), destinés à protéger les avions et hélicoptères contre les attaques de missiles<sup>48</sup>. Deux bateaux amphibies français de classe Mistral furent remis en 2016 à la marine égyptienne ; ils seront équipés de 46 hélicoptères russes de combat Ka-52K (Katran).

Face aux réticences américaines à fournir du matériel très sophistiqué, il était logique que l'Égypte se tournât vers d'autres partenaires : la France a rempli une partie des besoins, et la Russie de même, selon une logique de militarisation et de modernisation (dont on peut questionner la pertinence stratégique comme économique). La Russie déclara à ce propos, en mars 2015, par l'intermédiaire de son vice-ministre de la Défense, qu'elle était prête à aider les forces armées égyptiennes à se moderniser pour faire face à tous les défis régionaux, en particulier l'extrémisme islamique et le terrorisme. Cette volonté de coopération militaire s'était déjà manifestée en septembre 2014 quand l'agence russe pour la coopération militaire et technique avait dévoilé l'existence de plusieurs accords entre les deux pays, d'une valeur totale de 3,5 milliards de dollars. Il s'agissait alors de fournir 24 avions Mig-29, 12 hélicoptères

43. Jusqu'à fin octobre 2016, l'Arabie livrait 700 000 tonnes de brut à un prix subventionné.

44. Visite officielle à Moscou (fin novembre 2016) du général Haftar, qui dirige les forces armées de l'est de la Libye et ne reconnaît point l'autorité du gouvernement d'union, basé à Tripoli, lui reconnu par la communauté internationale.

45. Comme la réactivation du projet de développement du nucléaire avec l'aide de la société russe Rosatom.

46. Le traité russo-égyptien d'amitié fut annulé par Sâdât en 1976, sous pression des États-Unis qui avaient contribué à couvrir certains frais de la guerre d'octobre 1973.

47. En 2006, un contrat fut signé avec la Russie pour l'achat de Mig-29, pour une valeur de 1,5 milliard de dollars, si ce n'est que les pressions américaines firent échouer ce contrat.

48. Ces systèmes devaient aussi être livrés à l'Algérie lors de négociations fin 2015. Mis en ligne le 9.11.2015, vu le 22.11.2016, <https://fr.sputniknews.com/defense/201511091019383850-russie-egypte-algerie/>

Mi-35<sup>49</sup>, plusieurs hélicoptères Mi-8<sup>50</sup>, des batteries du système Bastion<sup>51</sup>, le système Tor-M2<sup>52</sup>, le système Kornet<sup>53</sup>, et enfin des munitions. Des pourparlers sont également en cours pour l'achat du Soukhoï Su-35, peut-être le meilleur avion de chasse au monde<sup>54</sup>. En mars 2015, Moscou et Le Caire se sont aussi mis d'accord pour conduire des opérations navales conjointes en Méditerranée<sup>55</sup>, et pour autoriser des officiers égyptiens à assister aux manœuvres militaires conduites sur le sol russe, en plus de formation dans les opérations d'intervention rapide et de lutte anti-terroriste. Ce rapprochement militaire entre Moscou et Le Caire rappelle évidemment le temps de la coopération solide entre les deux pays, à l'époque du président Nasser, et pourrait naturellement remettre en question l'alignement sur Washington (d'autant que les intentions politiques du nouveau président élu, Donald Trump, sont obscures).

Pour se défaire à bon prix de son matériel un peu ancien et soutenir dans la foulée le régime du président syrien, un allié de Moscou, Le Caire a envoyé (novembre 2016) du matériel militaire de Port Saïd à Lattaquié grâce à des bateaux ukrainiens de marchandise. Il s'agissait entre autres de missiles à courte portée, de fabrication égyptienne, datant des années 1970 et 1980, qui furent ensuite utilisés contre des rebelles près de la ville de Zabadânî (ouest de Damas)<sup>56</sup>. Cette

opération montre tous les avantages que peut en tirer l'armée égyptienne, qui vend du matériel un peu usagé tout en renforçant sa coopération avec un régime qui est lui aussi en lutte contre le terrorisme (entre autres de l'État islamique), avec la bénédiction de Moscou, en délicatesse avec Washington dans la région. Ce type de livraisons d'armes et de matériel expose clairement la stratégie militaro-diplomatique du Caire : satisfaire les Russes tout en faisant comprendre aux Américains qu'ils ne font pas assez, ce qui expose le degré limité de fiabilité du partenaire égyptien. D'autres rapports font même état d'une participation directe de pilotes égyptiens, aux commandes d'hélicoptères russes (d'attaque et de reconnaissance) Kamov Ka-52, pour soutenir l'armée syrienne<sup>57</sup>.

Les relations économiques entre Le Caire et Pékin sont fortes (quelque 850 entreprises présentes en Égypte à la fin des années 2000). Lors du sommet sino-africain tenu en Égypte (station de Sharm al-Shaykh) en 2009, les dirigeants chinois et égyptiens avaient annoncé la création d'une zone économique spéciale (à 'Ayn Sukhna), avec avantages fiscaux et commerciaux, en vue d'accueillir des entreprises chinoises (textile, automobile, informatique, etc.). Fruit d'une gestion à la fois gouvernementale et privée (via une *joint venture* sino-africaine), la zone devait accueillir 180 usines et créer environ 40 000 emplois. Une des raisons de l'engouement chinois pour l'Égypte relève des facilités d'exportation vers l'Occident à partir du territoire égyptien (avec des taxes douanières faibles). De manière générale, c'est dans le domaine économique que la coopération entre les deux pays est la plus forte, avec une insistance pour développer la Route de la soie (terrestre et maritime, qui doit passer par le canal de Suez). Pékin peut trouver un autre intérêt à investir en Égypte : la nature répressive du régime qui

49. Il s'agit de la version pour l'exportation du Mi-24, un hélicoptère d'attaque de transport léger.

50. Hélicoptère polyvalent, il est doté d'aptitudes pour toutes sortes de missions de combat (appui au sol, à l'aide de roquettes et d'un canon).

51. K-300P Bastion-P, système de missiles pour la défense côtière.

52. Nouveau système anti-aérien de courte portée pour les troupes terrestres.

53. Missile anti-char de deuxième génération.

54. La Chine et l'Algérie ont déjà conclu des contrats pour la livraison de cet avion (24 et 10 appareils respectivement). Et parmi les acheteurs potentiels se trouvent l'Égypte, le Venezuela et le Viêt-Nam.

55. Ces manœuvres eurent lieu en juin 2015, au large d'Alexandrie. Baptisées « Pont de l'amitié 2015 », elles furent les premières depuis quelque quarante ans.

56. Mis en ligne le 3.11.2016, vu le 18.12.2016, <http://www.shaam.org/news/syria-news/%D8%A8%D8%B9%D8%AF-%D8%A7%D8%B1%D8%B3%D8%A7%D9%84-%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%AA%D8%A7%D8%AF-%D9%88-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%84%D8%A7%D8%AD-%D9%88%D9%81%D8%AF-%D8%B9%D8%B3%D9%83%D8%B1%D9%8A-%D9%85%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D9%8A%D8%B4-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B5%D8%B1%D9%8A-%D9%8A%D8%B3%D8%AA%D8%B7%D9%84%D8%B9-%D8%AC%D8%A8%D9%87%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%AA%D8%A7%D9%84-%D8%AA%D9%85%D9%87%D9%8A%D8%AF%D8%A7%D9%8B-%D9%84%D9%85%D8%B3%D8%A7%D9%86%D8%AF%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D8%AF-%D8%9F.html>

<http://www.debka.com/article/25802/Egyptian-pilots-flying-Russian-choppers-in-Syria>

57. Mis en ligne le 26.11.2016, vu le 18.12.2016, <http://www.debka.com/article/25802/Egyptian-pilots-flying-Russian-choppers-in-Syria>. Le fait de savoir si ces 18 (?) hélicoptères étaient déjà sur place, ou ont au contraire été amenés d'Égypte, reste obscur.

n'hésite pas à recourir à la force brutale pour briser les mouvements de protestation sociale qui perturberait l'activité économique. Quant à la taille attractive du marché intérieur, elle est sérieusement amoindrie par la faible solvabilité des consommateurs.

Il existe aussi des accords militaires avec la Chine pour l'achat de différents types d'armes, mais selon une ampleur moins importante que pour la coopération russo-égyptienne. Divers accords furent à ce propos signés mi-2015, lors de la visite du ministre égyptien de la défense en Chine : livraison d'armes et de munitions, mais aussi projets industriels communs dans le domaine militaire. Les visites en décembre 2014 puis en septembre 2016 du président Sîsi en Chine ont permis de dynamiser la coopération dans le domaine de la défense, à un moment (2016) où Pékin avait mené des actions modestes mais néanmoins significatives au Moyen-Orient. On remarquera par ailleurs, non sans ironie, que la première visite à l'étranger du président déchu, Muhammad Mursî, eut lieu en Chine. Quant à la visite du président chinois au Caire en janvier 2016, elle renforça les liens avec une puissance peu regardante en matière de droits de l'homme. La nouvelle visite régionale du président Xi Jinping (19-23 janvier 2017) en Arabie saoudite, en Égypte et en Iran montre bien qu'outre les aspects énergétiques et commerciaux, Pékin souhaite jouer un rôle géopolitique plus marqué dans une zone stratégique.

L'Inde demeure un partenaire économique important, mais sans grandes ambitions au Moyen-Orient ou en Méditerranée, contrairement à la Chine. Quand le président Sîsi y effectua une visite début septembre 2016, il aborda entre autres la question des investissements indiens en Égypte, avec un important projet de ville médicale (intégrée dans la nouvelle capitale administrative, prévue à l'est du Caire, devant comporter une université, un institut de soins infirmiers et six hôpitaux, et occupant en tout 600 *faddâns*, soit plus de 2,5 millions de km<sup>2</sup>). Parmi les autres projets alors évoqués : une université indienne, une usine électronique et de téléphones mobiles, une usine de tracteurs, des usines d'industrie pétrochimique, un complexe d'industrie alimentaire. Tous ces projets montrent sans équivoque que l'Égypte a besoin et des investissements et du savoir-faire indiens, et que sa structure économique et financière reste plus que fragile, même

si son important marché intérieur peut attirer les investisseurs (proximité avec l'Europe, main d'œuvre qualifiée<sup>58</sup>, etc.). Il existe en ce sens une indéniable complémentarité entre les deux pays car le commerce bilatéral a augmenté plus de cinq fois dans la dernière décennie (4,7 millions de dollars pour l'exercice 2014/2015), en dépit du ralentissement économique mondial. Soucieux d'équilibrer les relations, le président Sîsi se rendit juste après en Chine, un traditionnel rival de l'Inde.

## **Épilogue : un césarisme entreprenant mais peu réformiste, dans un contexte favorisant le capital**

Afin de mieux comprendre les dynamiques internes égyptiennes tout comme les relations réelles et potentielles de ce pays avec ses partenaires étrangers (dont les BRICs), les questions que l'on pourrait en conclusion se poser sont les suivantes : la tutelle militaire peut-elle offrir une alternative sinon progressiste du moins relativement réformiste au mode de fonctionnement précédent, étant entendu qu'il n'y a pas de contre-pouvoir et que le système partisan reste peu structuré et soumis ? Car l'intervention césariste<sup>59</sup> de Sîsi en juillet 2013 pourrait rappeler, dans un sens, le coup d'État des Officiers libres, en juillet 1952, et plus accessoirement l'intervention du Conseil suprême des forces armées, en janvier 2011, si on fait abstraction de l'absence de programme politique clair, contrairement au moment de la fondation de la République. En opposition à la lutte de Nasser contre l'impérialisme et le féodalisme, le Conseil suprême des forces armées puis le président Sîsi n'ont pas paru très intéressés par la défense du secteur public, n'ont guère cherché à renationaliser des entreprises anciennement publiques, et ont même promu la privatisation d'une partie des biens de l'État.

58. Il existe une tradition industrielle assez solide depuis l'époque de Nasser (malgré l'incompétence des cadres et la corruption généralisée) et, de plus, l'institution militaire a toujours été capable de gérer avec sérieux – pour ses propres intérêts – des projets industriels, agricoles ou autres. En ce sens, il existe des compétences certaines en Égypte, renforcées par la centralisation étatique et l'autoritarisme politique (mais aussi affaiblies par la pesanteur bureaucratique et l'idéologisation des choix).

59. Au sens défini par B. DE SMET, *op. cit.*

Les bases de la légitimité populaire du régime de Sîsî ne permettent pas d'affirmer que les choix se feront en priorité pour défendre les intérêts de la nation et de la majorité de la population (c'est-à-dire en revalorisant le travail au détriment du capital, aux mains d'une petite minorité), car il fut porté au pouvoir surtout par le besoin collectif d'échapper à l'incertitude et à l'instabilité, plus que par une irrépressible aspiration à la liberté. Ainsi, son programme politique se fonde sur la lutte contre les ennemis de l'intérieur, de manière quasi hystérique, ce qui élude évidemment, pour l'opinion publique, les questions plus larges de coopération avec des acteurs internationaux, qui se retrouvent largement exclues du champ de la discussion et de la critique<sup>60</sup>. On pourrait même soutenir que la politique économique suivie actuellement s'intègre dans une vaste offensive néolibérale, au détriment des classes moyennes et pauvres. La Russie et la Chine, pour ne citer que ces deux partenaires, s'inscrivent-elles dans une autre ligne ? On pourrait même subsumer que si Sîsî voulait marquer un léger virage à gauche, pour contenir le mécontentement populaire, il ne le ferait qu'en distribuant une partie de la rente et non en modifiant les rapports de production. De plus, la structure de l'économie égyptienne est trop faible pour résister, d'une manière ou d'une autre, à des pressions globales, et les efforts entrepris depuis fin 2013 semblent bien insuffisants pour prémunir contre des crises systémiques. Probablement, seul le soutien diplomatique et militaire de Moscou pourra s'inscrire dans quelque durée. De toute façon, le régime de Sîsî n'a pas encore réussi à assainir l'économie et à l'orienter significativement vers l'exportation, contrairement aux cas turc et brésilien, et elle dépend toujours trop du cercle vicieux de l'environnement régional (nombreuses crises sécuritaires monnayées en échange de surveillance, contrôle et intervention militaires) et des tendances libérales globales (prêts consentis en contrepartie de privatisation des biens de la nation).

---

60. *Ibid.*, p. 218-219 et 226.

## Bibliographie

AL-GALI Muhammad, « Sissi : "Nous sommes désireux de renforcer le partenariat avec la Russie dans les domaines économique et commercial" », (en arabe), *al-Yawm al-sâbi*, <http://www.youm7.com/story/2017/5/29/%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%B3%D9%89-%D8%AD%D8%B1%D9%8A%D8%B5%D9%88%D9%86-%D8%B9%D9%84%D9%89->, mis en ligne le 29.5.2017, vu le 18.6.2017.

ARMBRUST Walter, « The Revolution against Neoliberalism », in Bassam HADDAD, Rosie BSHEER, Ziad ABU-RISH, Roger OWEN & Sinan ANTOON, *The Dawn of the Arab Uprisings : End of an Old Order ?*, Londres, Pluto Press, 2012, 328 pages, p.113-123.

BERNARD-MAUGIRON Nathalie, « Justice et politique : vers la fin de l'exception égyptienne ? », *L'Année du Maghreb*, III / 2007, p. 81-103 ; mis en ligne le 1.11.2010, consulté le 15.1.2017, <http://anneemaghreb.revues.org/357>.

COURBAGE Youssef, <http://orientxxi.info/magazine/egypte-une-transition-demographique-en-marche-arriere,0956>, mis en ligne le 9.7.2015, consulté le 7.3.2017.

CRESUT Pierre, *Revue de presse économique du CEDEJ*, <http://cedej-eg.org/index.php/2017/06/04/revue-de-presse-economie-juin-2017/>, mis en ligne le 4.6.2017, vu le 10.6.2017.

DARDOT Pierre, « Le capitalisme à la lumière du néolibéralisme », *Raisons politiques*, dossier : « Les néolibéralismes de Michel Foucault », novembre 2013, n° 52, p. 13-23.

DE SMET Brecht, *Gramsci on Tahrir. Revolution and Counter-Revolution in Egypt*, Londres, Pluto Press, 2016, x + 264 pages.

DE VERGES Marie, « Au bord de l'asphyxie, l'Égypte laisse flotter sa devise », *Le Monde*, 4.11.2016. [http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/04/au-bord-de-l-asphyxie-l-egypte-laisse-flotter-sa-devise\\_5025378\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/04/au-bord-de-l-asphyxie-l-egypte-laisse-flotter-sa-devise_5025378_3234.html), vu le 5.11.2016.

EL-MENAWY Abdellatif, « Egypt Needs Economic Reform, but Must Heed Warnings from the Past », *Arab News*, <http://www.arabnews.com/node/1137101>, mis en ligne le 30.7.2017, vu le 31.7.2017.

EL-SAYED AL-NAGGAR Ahmed, « Egypt and China : The Potential for Stronger Economic Ties », *Abramonline*, <http://english.ahram.org.eg/NewsContentP/4/246289/Opinion/Egypt-and-China-The-potential-for-stronger-economi.aspx>, mis en ligne le 21.10.2016, vu le 12.11.2016.

EL TAROUTY Safinaz, *Businessmen, Clientelism, and Authoritarianism in Egypt*, Londres / New York, Palgrave Macmillan, 2015, x + 208 pages. <http://www.jadaliyya.com/pages/index/23245/new-texts-out-now-safinaz-el-tarouty-businessmen-c>.

ISSAEV Leonid M., « Russia and Egypt : Opportunities in Bilateral Relations and the Limits of Cooperation », *Alsharq Forum*, <http://sharqforum.org/2017/01/26/russia-and-egypt-opportunities-and-limits-for-cooperation/>, mis en ligne le 26.1.2017, vu le 15.2.2017.

KANDIL Hazem, *Soldiers, Spies, and Statesmen : Egypt's Road to Revolt*, New York / Londres, Verso, 2013, 304 pages.

REES Liezl, « Op-Ed : Egypt on the Edge as Economy Plummets », *Daily Maverick*, <https://www.dailymaverick.co.za/article/2017-06-15-op-ed-egypt-on-the-edge-as-economy-plummets/#.WX2-xRWGPIU>, mis en ligne le 15.6.2017, vu le 30.7.2017.

Sans auteur, *Al-dawla wa al-shabâb : mubâdarât ghayr nâjiba*, (en arabe), (*The State and the Young : Failed Initiatives*), numéro de Ru'â misriyya, (*Egyptian Points of View*), publication du Ahrâm Centre for Social and Historical Researches, Le Caire, avril 2016, n° 15, 47 pages.

Sans auteur, *Focus economics*, <http://www.focus-economics.com/countries/egypt>, vu le 12.7.2017.

Sans auteur, « Les relations russo-égyptiennes », (en arabe), [http://www.marefa.org/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%84%D8%A7%D9%82%D8%A7%D8%AA\\_%D8%A7%D9%84%D8%B1%D9%88%D8%B3%D9%8A%D8%A9\\_%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B5%D8%B1%D9%8A%D8%A9](http://www.marefa.org/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%84%D8%A7%D9%82%D8%A7%D8%AA_%D8%A7%D9%84%D8%B1%D9%88%D8%B3%D9%8A%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B5%D8%B1%D9%8A%D8%A9), sans date, vu le 30.7.2017.

## Working Papers parus en 2016 et en 2017

Priscilla Claeys, *The Right to Land and Territory: New Human Right and Collective Action Frame*, FMSH-WP-2016-109, mars 2016

Matias E. Margulis and Priscilla Claeys, *Peasants, Smallholders and Post-Global Food Crisis Agriculture Investment Programs*, FMSH-WP-2016-110, avril 2016

Antoine Kernén et Antoine Guex, *Partir étudier en Chine pour faire carrière en Afrique*, FMSH-WP-2016-111, avril 2016.

Stefania Tarantino, *La liberté et l'expérience politique des femmes face à la crise : les féminismes italiens et leurs prolongements au XXI<sup>e</sup> siècle*, FMSH-WP-2016-112, avril 2016.

Camille Devineau, *Bwəni, un mot pour dire ce qu'implique être griot chez les Bwaba*, FMSH-WP-2016-114, septembre 2016.

Anne Marie Moulin, *La « vérité » en médecine selon son histoire*, FMSH-WP-2016-115, octobre 2016.

Priya Ange, *Ethnographie des bijoux de Franco-pondichérien-ne-s. Au cœur d'une production des relations de genre et parenté*, FMSH-WP-2016-116, décembre 2016.

Dirk Rose, « *L'époque polémique* »,

FMSH-WP -2016-117, 2016.

Pierre Salama, *L'Argentine marginalisée*, FMSH-WP-2016-118, décembre 2016.

Marie-Paule Hille, *Le dicible et l'indicible. Enquête sur les conditions d'écriture d'une histoire religieuse au sein d'une communauté musulmane chinoise*, FMSH-WP-2016-119, décembre 2016.

Reinaldo José Bernal Velasquez, *An Emergentist Argument for the Impossibility of Zombie Duplicates*, FMSH-WP-2016-120, décembre 2016.

Karolina Krawczak, *Contrasting languages and cultures. A multifactorial profile-based account of SHAME in English, Polish, and French*, FMSH-WP-2017-121, janvier 2017.

Hylarie Kochiras, *Newton's General Scholium and the Mechanical Philosophy*, FMSH-WP-2017-122, janvier 2017.

Andrea Zinzani, *Beyond Transboundary Water Cooperation: Rescaling Processes and the Hydrosocial Cycle Reconfiguration in the Talas Waterscape (Kyrgyzstan-Kazakhstan)*, FMSH-WP-2017-123, février 2017.

Tara Nair, *Addressing Financial Exclusion in France and India: A Review of Strategies and Institutions*, FMSH-WP-2017-124, février 2017.

Bruno D'Andrea, *De Baal Hammon à Saturne, continuité et transformation des lieux et des cultes (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, FMSH-WP-2017-125, février 2017.

Massimo Asta, *Entre crise du capitalisme et productivisme. Circulations et hybridations dans le communisme italien et français des années 1940*, FMSH-WP-2017-126, février 2017.

Fernando Arlettaz, *Droits de l'homme et sécularisation des rapports religieux-États : quel rôle pour la jurisprudence de Strasbourg ?*, FMSH-WP-2017-127, mars 2017.

Laurence Cox, *The multiple traditions of social movement research: theorising intellectual diversity*, FMSH-WP-2017-128, mars 2017.

Philippe Steiner, *Economy as Matching*, FMSH-WP-2017-129, mars 2017.

Karolina Kaderka, *Cicéron, collectionnisme et connaissance de l'art grec*, FMSH-WP-2017-130, juin 2017.

Diego Pellizzari, *Estrangements païen et nostalgies chrétiennes : Anatole France et les dieux en exil*, FMSH-WP-2017-131, juin 2017.

Retrouvez tous les working papers et les position papers sur notre site, sur [hypotheses.org](http://hypotheses.org) et sur les archives ouvertes halshs

<http://www.fmsch.fr/fr/ressources/working-papers>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP>

<http://wpfmsch.hypotheses.org>